

ACTUALITÉ

Informations patients, visiteurs et accompagnants

Publié le vendredi 03 juillet 2020

Rappel des mesures mises en place au CHU de Rennes

The infographic is divided into three horizontal sections. The top section is red and contains the text 'CORONAVIRUS : POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, PROTÉGEONS-NOUS !' flanked by two white arrows pointing outwards. The middle section is teal and features the text 'Port du masque obligatoire sur l'ensemble des sites' on the left, a central circular icon of a person wearing a blue face mask, and the text 'Y compris dans la chambre du proche hospitalisé' on the right. Below the teal section is a red section containing two icons: one showing two people with a double-headed arrow and '1 m' between them, labeled 'DISTANCIATION PHYSIQUE : 1 MÈTRE DE DISTANCE', and another showing hands being washed under a faucet, labeled 'PRATIQUER RÉGULIÈREMENT UN GESTE D'HYGIÈNE DES MAINS'. The CHU Rennes logo is also present in the teal section.

Rappels des mesures mises en place au CHU de Rennes conformément aux directives nationales relatives à la prévention du risque épidémique lié au coronavirus « Covid-19 »

Organisation de l'accueil des urgences de Pontchaillou depuis le 4/06/2020

> urgences médico-chirurgicales adultes (hors Covid) : porte C du Centre urgences-réanimations (CUR)

>urgences cardiologiques : maintien au niveau du Centre cardio-pneumologique (CCP)

Ouverture d'un centre de prélèvement "Drive COVID 19"

Le "Drive COVID 19" accueille les patients du CHU dont l'hospitalisation programmée nécessite un test de dépistage préalable prescrit par le médecin du CHU, les patients contact adressés par l'Assurance Maladie en qualité de « Cas-Contact » et est en mesure de recevoir tout patient se présentant pour un test PCR après prise de rendez-vous.

✚ EN SAVOIR PLUS

> [Consultez la page "Dépistage virologique : ouverture d'un Drive COVID 19"](#)

Interventions programmées et consultations

Le CHU vous contactera directement pour leur reprogrammation, **une organisation spécifique** (questionnaire de santé, cheminements entrée/sortie organisé et parcours balisé, vérifications et prise de température à l'arrivée dans le service, salles d'attente réaménagée...) est déployée **pour vous garantir une prise en charge sécurisée**.

Pour les consultations , sauf exception de certains services, un seul accompagnant est autorisé auprès du patient : aucune exception n'est possible pour les accompagnants souffrant de symptômes respiratoires ou ORL (toux, éternuement...) et/ou de la fièvre.

✚ EN SAVOIR PLUS

> [Consulter la page "Reprise des activités de soins essentielles au CHU de Rennes : Votre rendez-vous en toute sécurité"](#)

Visites aux patients hospitalisés

- **Dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes EHPAD Hôtel-Dieu - Pavillon Damien Delamaire et l'unité de soins de longue durée USLD La Sauvrais** : les familles des 240 résidents peuvent reprendre les visites libres avec arrêt progressif de l'accompagnement par du personnel dédié.

- **Dans les services** : les visites des familles dans les chambres sont autorisées dans la limite de 2 visites individuelles par patient et par jour, à raison d'1 heure par visiteur. Cette même règle s'applique en alternance pour les patients en chambre double. Les visites peuvent être également organisées sous ces mêmes conditions dans les lieux collectifs qui peuvent être mis à disposition des familles.

Des exceptions sont prévues (aucune exception n'est possible pour les visiteurs ou accompagnants souffrant de symptômes respiratoires ou ORL (toux, éternuement...) et/ou de la fièvre) :

- > En réanimation pédiatrique et néonatalogie : la présence des 2 parents est possible,
- > En maternité : Seule la présence de le (la) conjoint(e) est autorisée à l'accouchement.

En suites de naissance, une visite quotidienne est autorisée pour le (la) conjoint(e) et un membre de la fratrie. Cette visite se déroule uniquement en chambre. Le (la) conjoint(e) est autorisé à rester confiné avec vous moyennant le tarif habituel (prévoir une valise). Toute autre visite est interdite.

- > Pour les consultations maintenues : un seul accompagnant autorisé,
- > En soins palliatifs et autres situations sensibles : sur autorisation de l'équipe médicale.

Les visiteurs sont tenus de respecter les mesures de protection suivantes :

- > port du masque grand public obligatoire en continu sur les sites, y compris dans la chambre du proche hospitalisé,
- > friction des mains avec une solution hydroalcoolique,
- > maintien d'une distance d'1 mètre entre les personnes,
- > équipements de protection individuels adaptés à l'environnement médical.

Message des représentants des usagers du CHU de Rennes

Les gestes barrières et les mesures de distanciation physique sont les conditions requises indispensables à la maîtrise du risque de transmission virale – Covid 19 - et à la poursuite du déconfinement progressif.

Chacun d'entre nous sera acteur/actrice de l'atteinte de cet objectif.

C'est en limitant les flux des personnes au strict nécessaire que nous y arriverons !

Aussi, nous appelons votre attention sur le strict respect des dispositions prises par le CHU même si nous savons combien certaines peuvent être douloureuses tant pour le patient que pour ses proches .

La direction et les équipes du CHU de Rennes remercient l'ensemble des patients, parents, familles et visiteurs de leur compréhension.

Restez informé en direct sur cette page qui sera actualisée régulièrement.

Vous avez des questions non-médicales sur le coronavirus?

Numéro vert national : 0 800 130 000 (accessible 24h/24)

Suivez l'évolution de la situation et retrouvez les recommandations sanitaires et les questions fréquentes sur :

www.gouvernement.fr 

www.bretagne.ars.sante.fr 

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE